



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 10 février 2011

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. BORDAT et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 3 février 2011

Publié le 11 février 2011

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 69

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Pierre PRIBETICH	M. Philippe DELVALEE	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Colette POPARD	M. Georges MAGLICA	M. Michel FORQUET
M. Rémi DETANG	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Nelly METGE	M. Pierre PETITJEAN
M. José ALMEIDA	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Claude DARCIAUX
M. François DESEILLE	Mlle Christine MARTIN	M. Nicolas BOURNY
M. Patrick CHAPUIS	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Michel JULIEN	Mme Marie-Josèphe DURNET-	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	ARCHEREY	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	M. Alain MARCHAND	M. Gilles MATHEY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Mohammed IZIMER	M. Jean-Claude GIRARD
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-Claude DOUHAI	Mme Myriam BERNARD	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Paul HESSE	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Murat BAYAM
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Michel BACHELARD
M. Patrick MOREAU	M. Jean-Yves PIAN	M. Rémi DELATTE
M. Dominique GRIMPRET	M. Philippe CARBONNEL	M. Philippe BELLEVILLE
M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Louis LAURENT	M. Gilles TRAHARD
M. André GERVAIS	M. Roland PONSAA	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Benoît BORDAT	M. Michel ROTGER	
M. Joël MEKHANTAR	M. François NOWOTNY	

Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. Roland PONSAA
Mme Anne DILLENSEGER	M. Gilbert MENUT pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Françoise TENENBAUM	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
Mme Elisabeth BIOT	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
	M. Alain MILLOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mlle Stéphanie MODDE pouvoir à M. Philippe DELVALEE
	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Michel ROTGER
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à M. Patrick CHAPUIS.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dijon Développement - Subvention de fonctionnement 2011

Par convention du 20 octobre 1994, modifiée par avenant en février 2003, le District de l'Agglomération dijonnaise auquel s'est substituée la Communauté de l'Agglomération dijonnaise, a précisé ses relations avec l'Association « Dijon Développement » chargée de promouvoir l'agglomération dijonnaise et sa région, dans le domaine économique.

Lors du Conseil d'Administration de Dijon Développement du 25 novembre 2010, et conformément aux souhaits émis en juin dernier, le repositionnement de l'Agence « Dijon Développement » a été annoncé. L'Agence devient l'outil de développement économique de l'agglomération dijonnaise, qui met en oeuvre la stratégie et la politique de développement économique du territoire, avec pour objectif principal, le maintien de l'emploi et son développement.

Pour ce faire, l'Agence entend renforcer le soutien aux entreprises locales, multiplier les moyens de prospection afin notamment d'attirer de nouvelles entreprises dans les secteurs dans lesquels l'agglomération a des atouts reconnus (agro-alimentaire, santé / pharmacie, environnement, tertiaire supérieur).

Des outils ont été mis en place comme le Guichet unique, Instalisy (accueil, information et services aux nouveaux collaborateurs des entreprises).

Des actions de marketing territorial sont organisées par la présence de l'agglomération sur des salons de renom locaux, nationaux, internationaux (Entreprissimo, SIAL, SIMI, MIPIM, etc ...).

La recherche, l'accessibilité, l'innovation, le transfert de technologies et l'enseignement supérieur, etc ... sont soutenus comme outils d'attractivité.

Les membres du Conseil d'Administration ont approuvé à l'unanimité les nouvelles orientations de Dijon Développement pour l'année 2011, ainsi que son budget prévisionnel revu à la hausse pour permettre une réalisation optimale de l'ensemble des actions envisagées sur l'exercice.

Sur la base d'un budget prévisionnel s'élevant à 900.000 € adopté par son Conseil d'Administration, Dijon Développement sollicite de la Communauté de l'Agglomération dijonnaise, une subvention de fonctionnement de 800.000 € au titre de l'année 2011. Pour sa part, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Or sera sollicitée à hauteur de 30.000 €, la part des cotisations des autres membres, établissements bancaires, entreprises ... représentant 7,8 % des recettes (70.000 € contre 48.000 € l'an dernier).

Le transfert des charges du Grand Dijon à Dijon Développement, permettra une économie à la collectivité de 195.000 € sur 2011.

En application de l'article 5 de la convention précitée, il est proposé d'attribuer à Dijon Développement, une subvention annuelle de 800.000 € dont le versement interviendra sur présentation d'un plan semestriel de trésorerie produit par l'Association.

Vu l'avis du Bureau et de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'arrêter** le montant de la subvention à l'Association Dijon Développement au titre de l'exercice 2011, à 800.000 € ;
- **de dire** que le versement de cette subvention interviendra sur la base du plan prévisionnel de trésorerie produit par l'Association, et qu'un premier versement sera effectué dès le mois de février 2011 ;
- **d'autoriser** le Président à signer tout acte nécessaire à la bonne administration de cette affaire ;
- **de dire** que cette somme sera prélevée sur le budget de l'exercice en cours.

CHARGES 2011		BUDGET 2011	PRODUITS 2011		BUDGET 2011
60 Achats		49 999,00			
6040 Achats d'Etudes et de services		39 000,00	75 SUBVENTIONS PARTENAIRES		39 000,00
6062 Achats de combustibles		2 000,00		SUBVENTION GRAND DIJON	800 000,00
6064 Fournitures administratives + petit équipement		8 000,00		SUBVENTION CCI DIJON	30 000,00
61 Services extérieurs		30 400,00			
611 Sous-Traitance		2 000,00			
613 Locations		16 400,00			
614 Charges locales		2 800,00			
615 Travaux d'entretiens et de réparations		5 000,00			
616 Primes d'assurance		1 200,00			
618 Documentation + colloques		3 000,00			
62 Autres charges externes		398 199,00			
622 Honoraires : Expert Comptable et Commissaire Aux Comptes		8 500,00			
623 Salons		347 000,00	758 COTISATIONS AUTRES MEMBRES		70 300,00
624 Transports administratifs		1 600,00			
6251 Frais de déplacements		12 999,00			
6257 Réceptions / Accueil		16 000,00			
626 Frais Postaux et de Télécommunication		7 400,00			
627 Frais bancaires		200,00			
628 Cotisations		4 500,00			
63 Impôts, taxes et versements assimilés		23 300,00			
6311 Impôts et taxes sur rémunérations		20 800,00			
6331 Formation professionnelle : Intép...		2 500,00			
64 Charges de personnel		383 800,00			
641 Rémunération personnel		258 000,00			
645 Charges de sécurité sociale et de prévoyance		125 200,00			
647 Médecine du Travail		600,00			
65 658 Participation exceptionnelle au Pôle Automobile Bourgogne		11 301,00			
68 6811 Amortissement des Immobilisations		4 000,00			
Total exploitation		900 000,00	Total		900 300,00